

DEMANDE D'INSTALLATION D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Service assainissement - SPANC

Tél : 0518061034 - Mail : eau@medoc-estuaire.fr

Adresse : Communauté de Communes Médoc Estuaire
26 Rue de l'Abbé Frémont - 33460 ARSAC

L'avis du SPANC attestant de la conformité du projet d'installation doit être obligatoirement joint au dossier de demande de permis de construire
(Articles R431-16 et R441-6 du code de l'urbanisme)

COMMUNE :

Cette demande est déposée dans le cadre :

- ☐ D'un permis de construire
- ☐ D'un permis d'aménager
- ☐ D'une déclaration préalable
- ☐ D'une installation nouvelle sans document d'urbanisme

Elle concerne :

- ☐ Construction neuve
- ☐ Réhabilitation

DEMANDEUR

Propriétaire de l'habitation

Nom, prénom ou raison sociale :

.....

Adresse :

.....

Code postal :

.....

Commune :

Téléphone (recommandé) :

Mail

Occupant de l'habitation (si différent du propriétaire)

Nom, prénom :

.....

Téléphone :

Adresse du lieu de réalisation :

.....

.....

Références cadastrales :

Section :

N° de parcelles :

Surface :

CARACTERISTIQUES DES LOCAUX

- ☐ HABITATION INDIVIDUELLE
 - ☐ Principale
 - ☐ Secondaire
 - ☐ Locative

Nombre de pièces principales (champ recommandé) :

Nombre d'occupants :

Occupation permanente/ intermittente (j/an) :

- ☐ BATIMENT COMPORTANT PLUSIEURS LOGEMENTS

Nombre de logements :

Nombre total de pièces principales :

Nombre d'occupants permanents :

Nombre d'occupants passagers :

Fréquentation (j/an) :

☐ LOTISSEMENT

Nombre de lot :

Surface des lots :

☐ AUTRE TYPE DE LOCAUX

(Restaurant, gîte, camping,
Bureaux, local commercial)

Nature :

Capacité d'accueil (nombre de personnes/ nombres de couverts) :

Nombre maximum d'occupants présents simultanément :

Accueil ☐ Ponctuel ☐ Saisonnier ☐ Permanent

MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

☐ Adduction publique

☐ Ressource privée

☐ Présence d'un captage d'eau sur le terrain Est-il destiné à la consommation humaine ? Oui Non

Niveau Eau/Sol

Préciser : ☐ Puits

Profondeur (m) :

Distance entre le captage et

☐ Forage

Profondeur (m) :

le système d'assainissement

☐ Source

prévu (m) :

Présence d'un captage d'eau sur un terrain mitoyen : Oui Non Ne sait pas

Distance entre le captage et le système d'assainissement prévu (m) :

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Superficie totale de
la parcelle (m²)

Superficie disponible pour
l'assainissement (m²)

Une étude de sol a-t-elle été réalisée ? Oui Non

(Si oui, joindre une copie du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire)

Perméabilité (bonne/faible/mauvaise) : Valeur de l'indice de perméabilité K en mm/h :

Pente du terrain (P) : ☐ nulle ☐ faible (0<P<5%) ☐ moyenne (5%<P<10%) ☐ forte (10%<P)

Nature du sol entre 0 cm et 1 m de profondeur : ☐ homogène ☐ hétérogène

☐ Terre végétale cm ☐ Gravier/cailloutis cm

☐ Sable cm ☐ Roche cm

☐ Argile cm ☐ Autre : cm

Profondeur de la nappe d'eau souterraine :

☐ A moins de 1 m ☐ entre 1 m et 2 m ☐ à plus de 2 m

Destination des eaux pluviales : **le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement est interdit**

☐ Rejet en surface (fossé, caniveau, ...)

☐ Infiltration sur la parcelle

☐ Rétention (cuve, mare, ...)

☐ Autre, préciser :

IMPLANTATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT PREVU

Distance minimale du système d'assainissement non collectif par rapport :

- ☐ À l'habitation (en m) :
- ☐ Aux arbres (en m) :
- ☐ Aux limites de la parcelle (en m) :

CARACTERISTIQUES DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT PREVU

Dispositif de prétraitement :

Les eaux ménagères et les eaux vannes (toilettes) sont-elles prétraitées séparément ? Oui Non

- | | | |
|---|---|---------------------------------|
| ☐ Fosse toutes eaux | ☐ préfiltre incorporé | Volume de la fosse : |
| ☐ Bac à graisse | | Volume du bac à graisse : |
| ☐ Préfiltre indépendant, Volume (l) : | | Volume du préfiltre : |

Une ventilation (Ø100 mm) doit être installée en sortie de la fosse toutes eaux, prolongée en toiture et équipée d'un extracteur statique ou éolien

Dispositif de traitement :

Tranchées d'épandage à faible profondeur - Nombre de tranchées : - Longueur d'une tranchée (m) : - Profondeur des tranchées (m) :	Lit d'épandage à faible profondeur - - Profondeur (m) : - Largeur (m) : - Surface du fond de fouille (m²) :
Filtre à sable vertical - Surface (m²) : - Longueur (m) : ; Largeur (m) : ; - Profondeur (m) : ☐ non drainé ☐ drainé	Tertre d'infiltration - Surface (m²) : - Longueur (m) : ; Largeur (m) : ; - Profondeur (m) : ☐ non drainé ☐ drainé
Lit à massif de zéolithe - Surface de filtration (m²) : - Fournisseur :	Lit filtrant horizontal drainé - Surface (m²) : - Longueur (m) : ; Largeur (m) : ; Profondeur (m) :
Toilettes sèches - Séparatif Oui Non - Volume : - Ventilation Oui Non Traitement des eaux ménagères : - Type de filière : - Dimensionnement : <u>Indications :</u> <i>Sur le plan de masse, indiquer l'emplacement de l'aire de compostage.</i> <i>Préciser l'usage du compost et la parcelle d'épandage.</i>	Dispositif Agréé - Fabricant : - Modèle : - Capacité de traitement :EH - Numéro d'agrément :

Caractéristiques du rejet :

<u>Rejet des effluents traités :</u> ☐ Rejet vers une irrigation souterraine de végétaux ☐ Rejet vers une aire de dispersion (type, dimension) : ☐ Rejet en milieu hydraulique superficiel (Joindre l'autorisation de rejet du propriétaire du lieu de rejet) Préciser (fossé, ruisseau, ...) ☐ Rejet par puits d'infiltration (<i>dispositif autorisé uniquement après justification par une étude hydrogéologique</i>)	Dispositif de relevage des eaux : oui non Nature du dispositif : Nombre de pompes : Hauteur à relever : Puissance : Section de la canalisation : Capacité de rétention en cas de panne : Alarme (en cas de pannes) :
--	--

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSTRUCTION

POUR TOUS LES DOSSIERS :

- ▶ Une étude de sol et de conception afin de caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et/ou l'infiltration des eaux usées domestiques.
- ▶ Un Plan de situation au 1/10000^{ème} ou 1 /25000^{ème} ou plan cadastral.
- ▶ Un Plan de masse de la parcelle sur fond cadastral précisant :
 - L'habitation.
 - La sortie des eaux usées de l'habitation.
 - Le prétraitement (Fosse toutes eaux et la ventilation associée)
 - Le traitement (épandage, filtre,).
 - Le cas échéant, le rejet des eaux traitées.
 - Les arbres, arbustes, haies, jardin potager.
 - Les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être (terrasses, allées,).
 - Les voies de passage de véhicules.
 - Les bâtiments annexes (garages, piscine, ...).
 - Les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable, à proximité de la parcelle ou sur la parcelle.
 - Les cours d'eau, fossé, mare,).
 - Le système d'évacuation des eaux de pluie.
 - Un Plan en coupe de la filière et de l'habitation au 1/200^{ème} ou 1/500^{ème}). Il est constitué par un profil en long sur lequel seront portées la ligne cotée du terrain naturel, la ligne cotée des fils d'eau et les dimensions de chaque ouvrage.

INFORMATIONS GENERALES :

Le contrôle est une validation de la conception des dispositifs d'assainissement non collectif, laquelle est de la responsabilité du propriétaire d'immeuble. Il n'est pas une prestation de prescription technique. Le propriétaire s'engage à présenter à l'installateur l'avis du SPANC.

Le propriétaire déclare avoir pris connaissance de la redevance du SPANC correspondant à une demande d'avis de conformité sur le projet d'assainissement non collectif (100 € en tarif 2026).

Les travaux doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur (arrêté du 7 mars 2012), à la norme technique D.T.U. 64-1, et aux préconisations des fabricants.

Le propriétaire devra contacter le SPANC en vue de la vérification de l'exécution des travaux avant remblaiement, ventilation installée et mise en service effective.

Fait à....., le.....

Signature du propriétaire :

Pour le bon traitement de votre dossier, il est impératif que celui-ci nous soit transmis complété par vous (et la mairie s'il y a lieu), signé et accompagné de l'intégralité des pièces demandées.

A FAIRE COMPLETER PAR LA MAIRIE (à remplir uniquement en cas de rejet en fossé communal)
Document à faire compléter à l'appui de l'avis favorable du SPANC et à retourner au SPANC
pour complétude du dossier

→ Documents d'urbanisme de référence (POS/PLU/ Carte Communale)
en date du :
→ la parcelle du projet relève de la Zone :

→ Avis du Maire, notamment sur le rejet des eaux traitées du projet.

- ☐ Demande recevable
- ☐ Non recevable

En cas de demande recevable présentant un rejet des eaux usées traitées vers un fossé ou un réseau pluvial communal, la mention « autorise le rejet vers le fossé ou réseau pluvial communal des eaux usées traitées » est à inscrire ci-dessous complétée des éventuelles observations.

→ Observation et/ ou réserves éventuelles du Maire sur la présente demande :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date :

Signature du Maire :